

---

## **Remarques sur la Théophilanthropie et *Quod Aliquandum* en relisant Mathiez**

---

### *Abrégé*

Mathiez a été un idéologue. Et la Révolution est idéologique. Face à Mathiez et aux historiens politiquement corrects, on trouve Bainville et les historiens de la Contre-Révolution. Mais le catholicisme n'est pas représenté correctement par les tenants de l'Ancien Régime. Quelle Histoire sera t'elle fidèle au point de vue catholique ?

---

Il y a quelques jours, je relisais l'ouvrage de Albert Mathiez, ***La Théophilanthropie et le culte décadare***<sup>1</sup>. Il s'agit de la thèse de doctorat de cet auteur proluxe<sup>2</sup> et bien connu des spécialistes, datée de 1903 et effectuée sous le direction de Aulard et Bourgeois, autres dictateurs des travaux de l'Histoire à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Sous ce titre un peu technique et confidentiel comme il se doit pour une chose aussi sérieuse qu'une thèse de doctorat, Mathiez expose en réalité la doctrine essentielle de l'Histoire de la modernité. Le présent papier ne commente que quelques détails marginaux du début de l'ouvrage.

---

<sup>1</sup> Réimprimé en 1975 par Slatkine à Genève.

<sup>2</sup> En vente par correspondance sur Internet, on peut trouver 126 ouvrages anciens et 9 ouvrages récemment ré-édités de cet auteur de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Les Etudes robespierristes décernent un prix Albert Mathiez (voir <http://www.revues.org/ahrf/assoc/prix.html>). On peut y lire ce texte effrayant :

**« Le nom d'Albert Mathiez a été donné à ce prix, afin de perpétuer la mémoire et l'enseignement de celui qui fut à la fois l'un des plus grands historiens de la Révolution française et le fondateur de notre Société et de sa revue, respectivement en juin 1907 et janvier 1908.**

**Il appartient à tous les sociétaires, et plus généralement à tous ceux qui enseignent l'histoire de la Révolution française et dirigent des thèses sur cette période, de faire connaître autour d'eux l'existence de ce nouveau prix. »**

Cette société a été instituée par un décret du 27 mai 1935.

A cette époque, l'anticléricalisme triomphait dans la vie politique. Le travail de Mathiez présente donc l'avantage de montrer avec la plus complète impudeur, ce qui reste, aujourd'hui encore, l'un des grands scandales des temps modernes<sup>3</sup>.

### **1 – La technique de Mathiez est idéologique.**

Après un avertissement qui réfère à l'abbé Grégoire comme d'autres réfèrent à Saint Augustin, Mathiez commence une Introduction qui donne le ton de la Thèse :

*« Convaincus par l'expérience récente que le catholicisme est incompatible avec la démocratie, chaque progrès du catholicisme les alarme et leur rend plus pressante la nécessité des institutions. Malgré la terreur, la jeune République se présente encore à leurs yeux éblouis dans toute la splendeur de son idéal ... » (p. 18)*

L'Introduction de la Thèse de Mathiez est donc parfaitement claire : les « patriotes » sont convaincus que le catholicisme est incompatible avec la démocratie. Et Mathiez pose cette affirmation sans donner aucun élément de preuve, sans citer un fait historique à son appui. Or, au début d'un travail de recherche, on a l'habitude de poser une affirmation que l'on cherche à vérifier : c'est la méthode de l'hypothèse.

Mathiez va utiliser une anti-méthode : il va montrer que l'Histoire telle qu'il la raconte est en accord avec l'affirmation qu'il pose au départ. Cette anti-méthode demande d'admettre qu'il existe des idées incontestables, des dogmes.

---

<sup>3</sup> Ici, on notera qu'après une brève période où le politiquement correct a accepté d'abattre les statues de bronze avec les François Furet et consorts, une nouvelle génération de jeunes « historiens » se lève qui, scandalisés « des atteintes à la démocratie », dépasseront l'ignominie des spécialistes du XX<sup>e</sup> siècle.

On peut donc voir ici combien l'Histoire que pratique les Aulard, les Jaurès, les Mathiez, plus près de nous les Lefèvre ou les Manceron, est une Histoire partisane et destructrice de la science.

Dans la Thèse de Mathiez, on trouve partout la polarisation essentielle qui consiste d'abord à identifier une lutte, ensuite à diviser le monde en deux camps, et enfin à associer un bien idéal avec une partie et un mal idéal avec le reste du monde. Pour Mathiez, le catholicisme est le mal absolu et la jeune République est le bien idéal. Cette polarisation énoncée d'autorité, sans aucune nuance, ni aucun argument contestable, se soumet à la spécification de l'Idéologie !

Se laisser guider par l'idéologie et non par les faits. Voilà la mission de l'universitaire adapté à l'Idéologie. Voilà ce que la Sorbonne en 1903 a couronné dans le travail de Mathiez. Et toujours plus depuis.

## **2 - La Révolution est idéologique**

Il y a un autre aspect du travail de Mathiez : sa falsification idéologique est en accord avec le point de vue du catholicisme, comme deux adversaires sont d'accord quand ils disent qu'ils se battent l'un l'autre.

Le catholicisme rend un culte au Roi de l'Univers, Jésus, sous l'autorité d'un Souverain Pontife. Le catholicisme est donc par nature incompatible avec la démocratie.

C'est bien ainsi qu'en 1791 le Pape Pie VI<sup>4</sup> voit le nouveau Régime et sa Constitution civile du Clergé. Dans le Bref ***Quod aliquandam***, on ne trouvera ni le mot de république, ni le mot de démocratie. A sa promulgation

---

<sup>4</sup> Bref *Quod aliquandam* adressé aux ecclésiastiques de l'Assemblée Nationale. Parmi eux Talleyrand, que Pie VI va mettre en accusation. Mais aussi Lubersac de Chartres, Boisgelin d'Aix, Champion de Bordeaux, Loménie de Toulouse et tant d'autres qui ne seront pas plus inquiétés alors qu'ils seront seulement plus rusés que le malin.

en effet, la France est encore une monarchie. Mais, on peut y lire le texte suivant :

« ... l'Assemblée nationale a décrété que les Évêques à l'avenir seraient élus par le peuple des districts ou des municipalités, et semble avoir voulu par cette disposition embrasser les erreurs de Luther et de Calvin, adoptées depuis par l'apostat de Spalatro ; car ces hérétiques soutenaient que l'élection des Évêques par le peuple était de droit divin. Pour se convaincre de la fausseté de ces opinions, il suffit de se rappeler la forme des anciennes élections. Et pour commencer par Moïse, ce législateur ne conféra-t-il pas la dignité de pontife à Aaron, et ensuite à Éléazar, sans le suffrage et le conseil de la multitude ? Notre-Seigneur Jésus-Christ n'a-t-il pas choisi sans l'intervention du peuple, d'abord douze apôtres, ensuite soixante et dix disciples ? »

L'idée de la complète incompatibilité du catholicisme et de la démocratie est donc partagée par les deux parties du combat idéologique ici représentées par Pie VI, d'une première partie, et Mathiez, d'une seconde partie.

Ce qui apparaît en 1791 au Pape, c'est que le combat s'engage sur un terrain restreint : celui du respect par le nouveau régime des droits de l'Église mis en péril par la Constitution civile du Clergé.

Ce qui apparaît en 1903 à Mathiez considérant l'an IV de la république, c'est-à-dire après *Quod Aliquandum*, c'est que la république va plus loin que la Constitution civile du clergé : elle veut détruire le catholicisme.

### **3 – L'idéologie de la Révolution française est protestante.**

Mais tous les deux considèrent que le fond du combat est celui de l'idéologie : c'est ce que Pie VI entend quand il dénonce l'inspiration

protestante des menées de l'Assemblée Nationale et donc l'inspiration des Evêques de l'Assemblée Nationale.

Le Pape Pie VI était parfaitement conscient du caractère irrésistible du mouvement révolutionnaire. Et il affirme de manière absolue la radicale séparation de l'Eglise et du monde :

« Nous n'avons point pour but, en rappelant ces maximes, de provoquer le rétablissement du régime ancien de la France (\*) : le supposer, serait renouveler une calomnie qu'on n'a affecté jusqu'ici de répandre que pour rendre la religion odieuse : nous ne cherchons, vous et moi, nous ne travaillons qu'à préserver de toute atteinte les droits sacrés de l'Eglise et du Siège Apostolique. »

Dans la citation précédente de **Quod Aliquandum**, on a pu voir que la lutte contre l'Eglise était une lutte idéologique et que son inspiration était protestante. Cela ne fera pas plaisir aux protestants du Troisième Millénaire quand ils ne partagent pas le point de vue jacobin. Là se trouve l'interprétation catholique de la Révolution.

Deux répliques :

- Selon Mathiez, Grégoire est un référent correct de la démocratie. Etait-il un protestant ?
- Si plusieurs meneurs de la Révolution ont été d'origine protestante, ils ne s'y sont pas engagés à la hauteur des Talleyrand, Sieyès ou Condorcet, tous abbés et *monsignore*s ?

Alors, pourquoi Pie VI met-il en cause les erreurs de Luther et Calvin comme l'inspiration de l'Assemblée Nationale ?

Il faut comprendre que le protestantisme est en France une double réalité.

Tout d'abord, le protestantisme est matérialisé par une myriade de sectes et de groupuscules qui se retrouvent seulement dans leur haine du papisme. A partir de cette simple base, ils croient à tout et à n'importe quoi<sup>5</sup>. Le fait est connu et reconnu.

Mais ensuite, le protestantisme recouvre un corpus de certitudes sociales qui est, dès les débuts du protestantisme, interne à l'organisation ecclésiastique qu'on a coutume de désigner en France sous le vocable d'Eglise catholique. Parmi ces certitudes sociales se trouve une immense soumission à l'Etat et aux puissants de ce monde.

Dans l'Histoire de l'Ancien Régime, la messe du Vert Galant et la cuirasse de l'évêque de Luçon démontrent cette dualité qui est en réalité une duplicité. Perversions.

Le Pape Pie VI adressant le Bref aux ecclésiastiques de l'Assemblée Nationale savait parfaitement à qui il s'adressait.

La Révolution française a été faite par ce qu'il est convenu de désigner par Eglise catholique dans un accord parfait entre le Roi, les nobles, les prêtres et les bourgeois, infestés d'une folie idéologique.

#### **4 – La haine anticléricale, moteur de la Révolution**

Mathiez soutient que les prêtres sont les ennemis naturels de la « République ». Le caractère persécuteur de la démocratie est clairement exprimée :

---

<sup>5</sup> Son Excellence Monsieur Jospin n'a t'il pas déclaré qu'il était un protestant athée. Pourquoi n'a t'il pas ajouté grâce au Pape ?

« Comme en 93, ses plus dangereux ennemis sont les prêtres. La Convention, bien malgré elle, a dû les mettre en liberté, et leur rend partiellement leurs églises. En vain, ... » (p. 19)

Dès l'origine, la Révolution s'est portée contre le culte catholique par ses prêtres et des liturgies, par ses institutions charitables et d'enseignement. Le reste a indifféré la Révolution. Le régime monarchique n'a jamais gêné la Révolution, sauf quand le roi Louis XVI a prétendu pour des raisons personnelles ne pas signer la constitution civile du clergé. S'il avait signé, il ne serait pas mort et la France serait restée une monarchie, décadente comme depuis Henri IV qui a marqué d'infamie la politique en France en déclarant « Paris vaut bien une messe. ». Et toujours le régime se maintient en place.

Mathiez lui-même écrit de la pensée des républicains qu'il soutient :

« Pour eux, l'Etat a charge d'âmes, car l'Etat a pour mission essentielle et pour raison d'être de préparer le bonheur de ses membres. Confier à l'Etat certaines fonctions et lui en interdire certaines autres, leur paraîtrait tout au moins de l'arbitraire, de l'inconséquence et aussi une chimère ! ... L'Etat, en qui se résume l'intérêt général, est souverain en morale comme en politique, en religion [1] comme en administration » (page 21)

Mathiez est parfaitement clair sur cette menée. Il cite en note [1] le janséniste Camus qui disait :

« *Nous avons le pouvoir de changer la religion.* » in Séance du 1<sup>o</sup> juin 1790, Le Moniteur (Note en bas de la page 21).

Tout le travail de Voltaire et de Franklin, de Rousseau et de Diderot a été de préparer en France ce qui devait avoir lieu partout : l'éradication de la religion catholique. Les monarchies se sont la plupart du temps maintenues parce qu'elles étaient détenues par des affidés anti-catholiques. Il faut le

répéter : anti-catholiques et non pas athées au sens que les juifs ou les protestants auraient été visés. Non.

Plus encore, les menées anti-catholiques des Lumières sont d'idéologie protestante.

Ce qui a nui à l'Eglise en France, c'est le fait que le protestantisme se trouvait à l'intérieur de l'Eglise de France. Ce ne sont pas tous les Rabaud et autres Barnave, les Necker et Clavière et tant d'autres dont l'Administration était infestée qui ont été les agents de la décomposition. Ce sont les faux catholiques, qui se croyaient d'abord français.

A ce sujet, dans la Note de même page, Mathiez cite un article de Faguet dans la Revue des deux-Mondes de 1901 :

« A mesure que l'influence des religions diminue, on s'aperçoit que le seul agent de la moralité est la loi ... Ce qui était un péché, on est forcé d'en faire un délit. L'ivrognerie est un délit, l'ignorance est un délit, demain le célibat en sera un. ... l'Etat redevient sacerdotal comme il le fut dans l'antiquité. Les encyclopédistes n'ont pas prévu la chose jusqu'à ce point : mais il l'ont prévue et ont ouvert la voie à y parvenir ... »

On aura noté que Faguet parle « des religions » et ne fait pas de détail entre catholicisme et protestantisme. Or, on peut concevoir que, privilégiant le concept d'assemblée contre le catholicisme pour qui le culte eucharistique est celui de la Transsubstantiation, le protestantisme est par nature compatible avec la démocratie de la révolution qu'il a construit. Aussi, il faut identifier le terme de catholicisme à celui de religion chez Faguet ou chez Mathiez.

L'opinion de Mathiez et Faguet est donc que la révolution balaye la religion au profit de la loi et remplace le concept de péché par celui de délit.



Ce que le XX<sup>e</sup> siècle a démontré, c'est que la révolution établit partout où elle ne sera pas freinée d'épouvantables dictatures, comme en Russie en 1917, en Allemagne en 1933, en Chine en 1947. Plus encore, ce que le XXI<sup>e</sup> siècle risque fort de mettre en œuvre, c'est la confusion entre la loi et la morale pour générer la plus épouvantable régression de l'espèce humaine.

Faguet est clair : « l'Etat redevient sacerdotal comme il le fut dans l'antiquité . » Or, le sacré de l'Antiquité c'est celui du culte païen, des sacrifices humains et de l'esclavage.

Autre point notable chez Faguet : l'évacuation de la dialogie rationnelle entre la morale et la religion au bénéfice de la détention de la loi par l'Etat est prévue et préparée par les Encyclopédistes. Faguet est d'accord en cela avec Friedrich Engels.

Mais, ce que ni Faguet, ni Mathiez n'ont retenu de Engels, c'est que cette révolution, cette démocratie, est essentiellement bourgeoise. Elle est donc ennemie de la société parce que la bourgeoisie est essentiellement l'agent de réduction de la culture au commerce. Et le commerce épuise la société, la vide d'elle-même jusqu'à son éradication.

En conclusion, on voit avec Mathiez que la Révolution est essentiellement antireligieuse de la vraie religion. Elle laisse subsister les faux cultes et en promeut de nouveaux qui tentent de détourner les symboles chrétiens pour retourner les faibles. Ce fut le rôle du culte de l'Etre Suprême, ce fut la mission des fêtes révolutionnaires, du calendrier, du langage normalisé. Plus tard, de l'école laïque obligatoire, et de tant d'autres choses.

On voit aussi que la Révolution est idéologique en ce qu'elle tente de cacher son but ultime par des mots détournés des réalités qu'ils désignent.